



CONTRAT POULET / OEUFS – ETE 2022

Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne 69100
Villeurbanne zolamap.villeurbanne@gmail.com

Il est établi entre :

Mr Julien Malleval et Mme Véronique BONDENAT

GAEC des 3 oies - Le Teilloux

69490 ST ROMAIN DE POPEY

Ci-après dénommé les Producteurs,

M/Mme

Tel :

Adresse :

Mail :

Ci-après dénommé le Consom'acteur

d'autre part

A. OBJET ET ENGAGEMENTS DES PARTIES

Ce contrat est organisé par l'AMAP « ZOLAMAP » et est régi par les statuts, le règlement intérieur de l'Association et la charte des AMAP. Il a pour objet de déterminer les modalités et les conditions de l'engagement des parties signataires du présent contrat. Les parties s'engagent à respecter le calendrier et les conditions ci-après :

Les Producteurs s'engagent à :

- ✓ tout mettre en œuvre pour respecter la quantité et la qualité des produits prévus,
- ✓ fournir un panier mensuel de produits issus de son exploitation et à mener son exploitation dans un esprit de respect de la nature et de l'environnement,

Il est proposé selon la liste et le calendrier suivant :

➤ Il est proposé selon la liste et le calendrier suivant :

➤ **Poulets** : au prix de 9 € le kg (format moyen : environ 2 kg ou format gros : environ 3 kg)

➤ **Œufs** : par 6 à 1.90 € et/ou par 12 à 3.80 €

➤ **Plats cuisinés faits maison** (en bocaux stérilisés – conservation longue) : 13.40 € le plat (chaque plat fait pour 2 à 3 personnes). A choisir le jour J parmi les propositions. Ex. : pintade à la moutarde/aux cèpes, provençale, couscous, poulet au savagnin, rilette d'agneau. Plats déjà cuits & prêts à réchauffer, sans ajout de sucre, ni conservateur, ni colorant.

Produits	Tarifs	12/05	09/06	07/07	04/08	01/09	29/09	27/10
6 œufs	1,90€							
12 œufs	3,80€							
Poulet moyen (2 kg)	18€							
Poulet gros (3 kg)	27€							
Plat cuisiné	13,40€ l'unité							
Cochez une date pour l'aide à la distribution								

MONTANT TOTAL (avant reliquat éventuel) :

Si vous souhaitez des poulets SANS TETE merci de cocher cette case :

Le Consom'acteur s'engage à :

- ✓ payer, par avance, les paniers de la saison en acceptant les conséquences d'aléas climatiques ou autres pouvant avoir un impact sur la qualité ou la quantité de produits dans le panier,
- ✓ participer à la distribution une fois pendant la saison, selon le calendrier ci-dessus.

B. INSCRIPTION :

Les inscriptions auront lieu les 7 et 14 avril 2022. La priorité sera donnée aux personnes étant déjà membres de l'association.

C. MODALITES DE LIVRAISON ET ABSENCES DES PARTIES :

Les livraisons sont effectuées exclusivement au 120 Cours Emile Zola à Villeurbanne, les jeudis soir de 18h15 à 19h15. Toutefois en accord avec les Producteurs le Conseil d'Administration peut modifier exceptionnellement le lieu, le jour ou l'horaire de livraison. Si le Consom'acteur ne peut pas respecter le calendrier et venir récupérer sa commande, les membres chargés de la distribution disposeront des paniers restants conformément à l'article 3.3 du règlement intérieur. Aucun panier ne sera remboursé. En cas d'impossibilité pour les Producteurs d'assurer une livraison, le Conseil d'Administration et le référent producteur rechercheront, dans le respect des parties et de l'éthique de l'AMAP une solution compensatrice.

D. DUREE ET RUPTURE ANTICIPEE DU CONTRAT :

Ce contrat est établi pour six livraisons de Novembre 2021 à Avril 2022. Il peut être interrompu unilatéralement par le Consom'acteur, si et seulement si, un remplaçant est trouvé immédiatement, de sorte que les Producteurs ne soient pas pénalisés financièrement. Ce contrat peut être rompu bilatéralement à tout moment. En cas de désaccord, c'est au Conseil d'Administration de statuer.

E. RÈGLEMENT :

Pour les poulets, le règlement des commandes est calculé sur la base d'un poids moyen, mais chaque poulet sera pesé pour connaître le poids exact livré. En fin de contrat le reliquat (différence entre le montant commandé et le montant livré) sera restitué.

Le règlement par chèque se fait à l'ordre de Gaec des 3 oies (jusqu'à 5 chèques).

Chèque N°	Banque	Montant	Débité en (mois)

Date :

Signatures

Les Producteurs Mr Malleval et Mme BONDENAT

Le Consom'Acteur